

Décision

Générale

colonial

Décision n° 501 accordant un congé de convalescence de rois mois à M. Poirier, administrateur de 1re classe des colonies

n° 501

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer en France est accordé à M. Poirier (Georges). administrateur de 1er classe. après trois ans de colonies, en service à la Côte française des Somalis.